

Caractéristiques de l'Analyse des Effets Cumulés (AEC)

Objectifs

- ➔ **Identifier les effets cumulés potentiels sur l'environnement** liés à la mise en œuvre du programme de décarbonation et de réindustrialisation
- ➔ **Proposer une analyse pour nourrir le débat public et formuler des propositions** pour la mise en œuvre du programme
- ➔ **Développer une approche qui puisse être actualisée dans le temps** pour tenir compte de la mise en œuvre réelle des projets

Périmètres

28 projets analysés
(industrie et infrastructures)

3 espaces géographiques considérés

Mole central / ZIP /
« Zone élargie » :
Globale

15 enjeux environnementaux sur lesquels portent l'analyse (Qualité de l'air, Biodiversité, artificialisation, paysage, ...)

Méthode

- ➔ Une AEC qui est un **exercice expérimental** et qui n'est pas une étude d'impact
- ➔ Une AEC qui a été conduite selon les **principes méthodologiques d'une évaluation environnementale stratégique**
- ➔ Une AEC qui a été conduite **en s'appuyant exclusivement sur les études préliminaires et les données existantes** à date à l'échelle des projets. **Pas de collecte de données** spécifique
- ➔ Une AEC qui repose sur une **analyse des potentielles incidences (effets directs) et finalités (effets induits) des projets en phase « exploitation »**



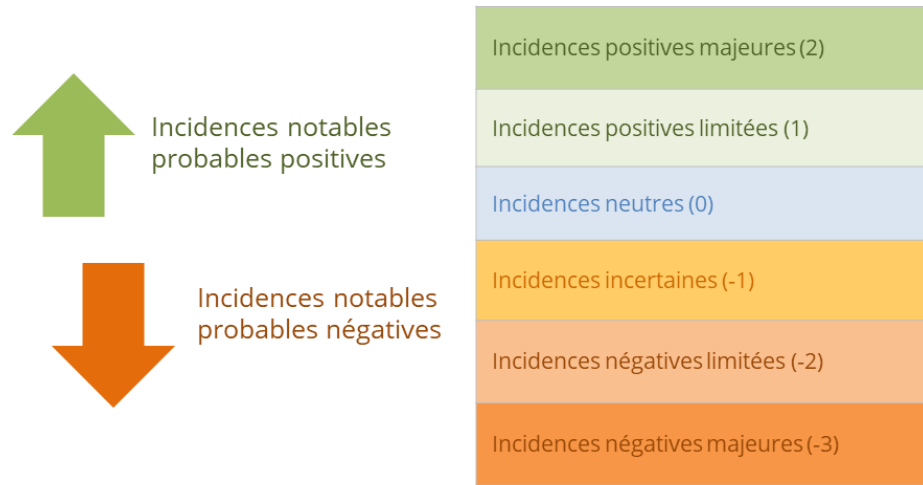
Une finalisation des travaux prévus été 2025 : résultats en cours de consolidation

Principes méthodologiques de l'AEC

#1

Notation pour chaque projet des incidences et finalités environnementales potentielles

- A partir des études préliminaires et/ou des données relatives aux impacts environnementaux des projets : **attribution d'une note entre -3 et +2 permettant de caractériser l'incidence (effet direct) et la finalité (effet induit) prévisionnelle du projet sur les 15 enjeux environnementaux du territoire**



- Une **notation effectuée au regard des métriques disponibles par projet et/ou à dire d'experts**, tout en garantissant une cohérence de notation entre les projets
- Une **notation qui tient compte des mesures ERC envisagées par les porteurs de projets**



- **Echelle de notation utilisée sur le volet artificialisation :**

Maîtrise de la consommation d'espaces

0	Artificialisation <5ha
-1	Artificialisation >5ha ou <20km
-2	Artificialisation >20ha ou >20km
-3	Artificialisation >100ha ou >200km

- **Une notation sur le volet Biodiversité à dire d'experts**

Principes méthodologiques de l'AEC

Illustration des notations des incidences (effets directs) environnementales prévisionnelles réalisées pour chacun des projets :

		Incidences liées à l'exploitation des projets														
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX >		Réduction des émissions directes de GES	Maîtrise des consommations d'énergie	Amélioration de la qualité de l'air	Préservation de la qualité de l'eau	Amélioration de la qualité des sols et sous-sols	Limitation des nuisances, en particulier sonores et olfactives ...	Sobriété hydrique : maîtrise des consommations d'eau	Maîtrise de la consommation d'espaces	Limitation de la consommation de matières premières	Préservation/sanctuarisation des zones à fort enjeu écologique	Préservation des espèces terrestres et marines	Limitation des risques industriels et/ou technologiques	Prévention des risques naturels, notamment liés au changement climatique	Gestion des déchets industriels ou de construction/a ménagement	Impact sur le patrimoine paysager et le patrimoine de la zone
PROJETS																
MED'HYTERRA (terminal d'importation d'ammoniac bas-carbone)		-1	-1	-1	0	-1	-1	-2	0	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1
Géogaz H2 (stockage hydrogène)		0	0	0	-1	-2	-2	0	0	0	-1	-1	-1	-1	0	-1
H2V Fos (production d'hydrogène et carburants de synthèse)		0	-2	-1	-1	0	0	-3	-2	-1	-1	-1	-2	0	0	-1
Masshyllia (production d'hydrogène décarboné à la Mède)		1	0	1	-1	0	0	-1	0	0	0	0	-1	-1	0	0

Principes méthodologiques de l'AEC

#2

Caractérisation de l'effet cumulatif des incidences (effet direct) et finalités (effet induit) prévisionnelles

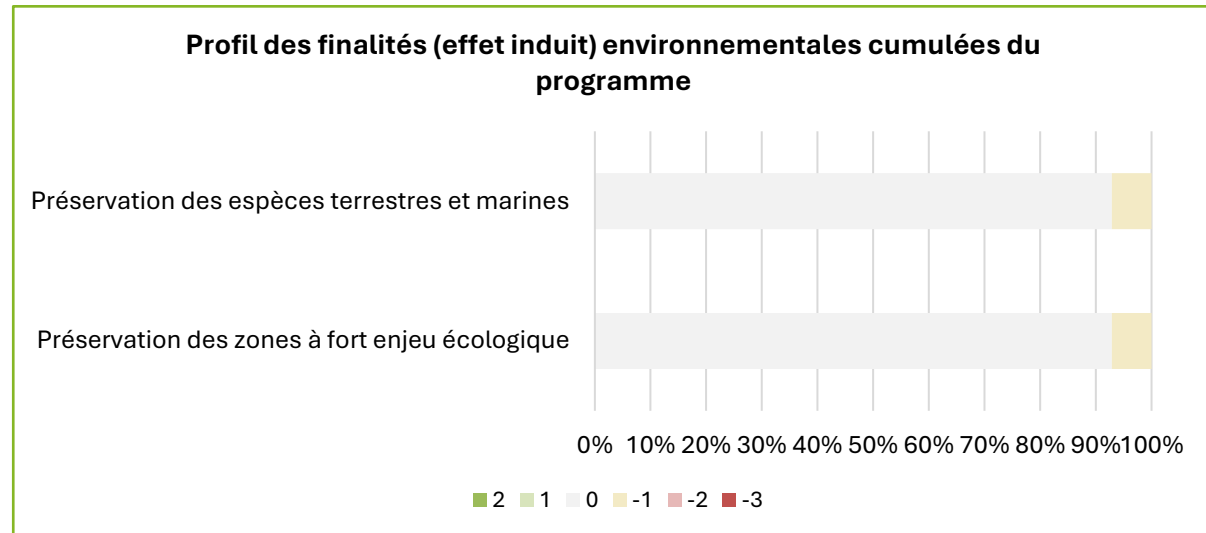
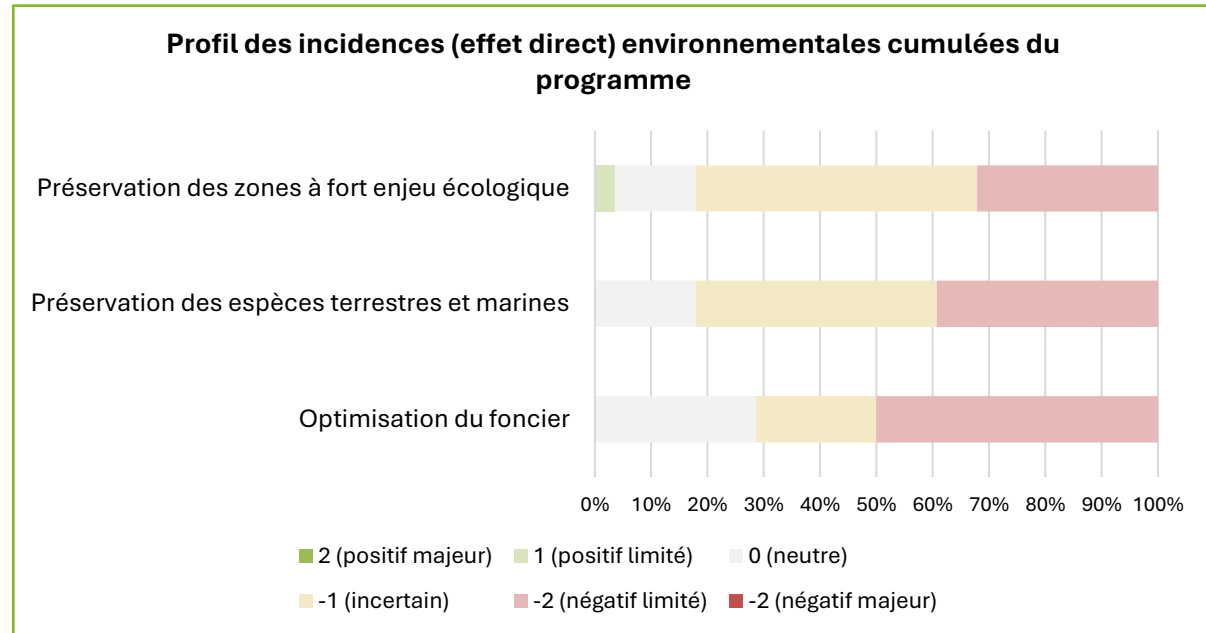
- Selon les enjeux environnementaux et la nature des projets, **des notations d'incidences (effet direct) et de finalités (effet induit) des projets qui ont été additionnées complètement (Ex : consommation en eau) ou partiellement (Ex : émissions de GES).**



Une réflexion en cours pour appliquer des règles de cumul spécifiques selon la localisation des projets et les zones d'impacts environnementaux



Profils environnementaux sur les thèmes : biodiversité et artificialisation



- **A partir des notations cumulées, une formalisation de profils environnementaux au titre des incidences (effet direct) et des finalités (effet induit) du programme**

Illustrations de premiers résultats de l'AEC sur l'artificialisation des sols :

A partir des données quantitatives existantes à l'échelle des projets, **des estimations d'effets cumulés :**

